

MARS 2023 - N° 525

le Médanais

*Vive le
printemps !*



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

Lors de la dernière mandature, je prenais la peine, une fois par an, de répondre dans mon éditorial, aux propos de la minorité, dans le Plédranais.

Une fois par an, car il n'y a pas grand intérêt à vous rendre témoins des joutes écrites entre minorité et majorité. C'est aussi la consigne donnée pour l'expression de la majorité dans le bulletin municipal.

L'espace réservé pour chaque groupe permet la liberté d'expression à laquelle nous sommes tous attachés.

Pourtant, parfois, il est important de recadrer les choses.

Il faut dire que depuis mars 2020, cette nouvelle minorité ne se prive pas d'égratigner, quasiment systématiquement, les actions menées par la municipalité. En même temps, vous me direz, elle est dans son rôle.

Seulement, pour que la communication soit juste, il serait bon d'étudier les dossiers à fond et ne pas attendre les conseils municipaux pour poser les questions. Les élus et la direction générale sont à leur disposition pour apporter des réponses éclairées. Cela éviterait ainsi de livrer sur la place publique de grandes vérités en se positionnant comme les arbitres incontestables du bien et du mal. Et cela favoriserait, sur le fond, des débats de qualité. C'est aussi la raison pour laquelle les commissions sont constituées, La minorité y participe et profite de ce lieu d'informations et d'échanges pour proposer et émettre des avis. Je n'ai pas noté beaucoup de grandes tensions, notamment dans la commission Finances. Le problème est que, pensant que

tout est compris, leur expression verbale lors des conseils municipaux n'est plus la même, laissant parfois l'assemblée sans voix.

J'ai bien saisi aussi que la salle omnisports est devenue un enjeu existentiel pour la minorité, comme cela avait déjà été le cas lors le projet du restaurant scolaire. Mais là encore, ils créent la confusion en laissant croire que tout est déjà réglé, alors qu'ils sont invités à participer au comité de pilotage bientôt mis en place.

Notre conception de l'action publique et démocratique n'est plus à démontrer et la minorité, par ses postures qui visent à entretenir le doute dans l'esprit des gens, nous désole. Je vous laisse donc juge.

En attendant, nous nous apprêtons à voter un budget volontaire mais réaliste. La sobriété guidera nos actions des prochains mois. J'ai commandé auprès de la Direction Générale des Finances Publiques une prospective financière. Cette étude est un outil d'aide à la décision. Elle nous aidera à élaborer notre feuille de route financière car elle vise à projeter dans le futur les principales dépenses et recettes de fonctionnement mais aussi le programme d'investissements pour lequel nous avons été élus. Celle-ci me sera remise en juin.

Chères Plédranaises, cher Plédranais, avant l'été, nous ferons un dossier spécial « mi-mandat » dans votre bulletin municipal. Nous vous éclairerons sur ce qui a été réalisé et sur ce qu'il reste à faire. Ce point d'étape est important pour la bonne compréhension de l'action de votre municipalité.

Je vous souhaite un bon mois de mars.

Stéphane Briend
Maire

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3300 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais : Sophie Boitard,
02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Marina Rouault et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations, Yvon Beurel...

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852



ABONNEMENT pour les non Plédranais :

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES

par courriel: mairie@pledran.bzh

Plédranais d'avril 2023

au plus tard le **mercredi 22 mars** dernier délai.

Distribution à partir du 18 avril

Plédranais de mai 2023

au plus tard le **mercredi 19 avril** dernier délai.

Distribution à partir du 16 mai

RAPPEL : Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte



Conseil Municipal du 28 février 2023

FINANCES

■ DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- D'être informée de l'évolution financière de la commune,
- D'apprécier les contraintes
- De discuter des orientations budgétaires préfigurant les priorités qui seront traduites dans le budget primitif (Conseil municipal du 28 mars prochain),
- De s'exprimer sur la stratégie financière de la commune.

Il ne donne pas lieu à un vote.

■ SUBVENTIONS 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder les subventions proposées au titre de 2023, sous réserve d'avoir obtenu les dossiers complets des destinataires concernés.

Vote : « pour » = 23, « Ne prennent pas part au vote » = 6 (G. Jégu, JM Grabowski, E. Landin, O. Colliou, M. Morin, MA Bourseul).

RESSOURCES HUMAINES

■ PRESTATIONS D'ACTIONS SOCIALES

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'augmenter les prestations sociales attribuées au personnel communal conformément aux textes appliqués pour les agents de l'Etat pour l'année 2023.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ CREATION D'EMPLOIS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer des emplois non permanents pour faire face à des besoins saisonniers à hauteur de 2,75 ETP dans le cadre d'emplois des adjoints d'animation pour l'année 2023, et d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés,

■ ADHÉSION A LA MISSION DE MEDIATION PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION DES CÔTES D'ARMOR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer à la procédure de médiation proposée par le CDG 22 pour les litiges concernés, d'approuver la convention d'adhésion avec le CDG 22, qui concernera les litiges portant sur des décisions nées à compter 1er mars 2023, sous réserve d'une saisine du médiateur dans le délai de recours contentieux et d'autoriser Monsieur Le Maire à signer cette convention qui sera transmise par le Centre de gestion des Côtes d'Armor pour information au tribunal administratif de RENNES.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés,

SERVICES TECHNIQUES

■ CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIETE ENEDIS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés,

INFOS

HORAIRES



• Mairie: Tél. 02 96 64 34 20

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.

• Service Urbanisme/Foncier : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi

• Horizon: Tél. 02 96 64 30 30

Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

• Médiathèque : Tél. 02 96 64 35 35

Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.

• CCAS: Tél. 02 96 64 34 22

Lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 12h

Permanence de Mme le Moual : mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement

• CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération :

Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00
13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.

• Police Municipale: Tél. 02 96 64 34 25

Permanence tous les matins de 11h à 12h.

FÉVRIER 2023



Permis de construire

- > LE MOINE Guillaume - 8 bis rue du Tertre du Bourg - Extension d'une longère
- > SAINT-AUBERT Sébastien - 9 rue de la Ville Jossot - Extension d'une maison d'habitation
- > BIDAN Roger - 4 la Ville Orphin - Construction d'un hangar ouvert
- > RAULT Didier - 1 rue Saint-Maurice - Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables

- > COUDRAY Henri et Charlette - 65 La Pièce - Extension d'une maison
- > CHOTARD Sylvie - 19 rue du Créach - Remplacement de 2 lucarnes pour 2 fenêtres de toit - Installation de 3 fenêtres de toit sur l'avant de la maison
- > LATOUCHE Karen - 3 Impasse Saint-Jean - Abattage d'arbres
- > MORVAN Sébastien - 13 rue de L'Orchidée - Clôtures
- > POULAIN Francis - 21 rue du 19 Mars 1962 - Modification d'une clôture et pose d'un portail
- > MESSENGER Johann - 46 la Ville Nizan - Ouverture fenêtre - création de trois ouvertures - réfection

- de la charpente et couverture - Modification des ouvertures en façade - création d'une ouverture - transformation d'une porte fenêtre - et création de 2 ouvertures de toit
- > NABET Jonathan - 9 rue de Champagne - Remplacement d'une porte sectionnelle de garage par une porte double vantaux
- > HERVE Pierre - 16 La Métairie - Création d'une piscine enterrée et abri de moins de 1.80 ml
- > LE BOUFFOS Richard - 9 rue du Moulin d'Ivy - Pose de panneaux photovoltaïques
- > CAMARD Gérard - 15 rue de Champagne - Pose de panneaux photovoltaïques
- > GOACOLOU Frédéric - 8A Bel Orient - Pose d'une verrière en toiture de garage - remplacement du portail en entrée de cour - remplacement des menuiseries bois par des menuiseries alu.
- > DARGORN Julien - 6 venelle de l'Horloge - Fermeture baie vitrée - façade ouest. Ouverture d'une fenêtre. Changement de la porte existante

Etat Civil

Naissances

- LALANNE Layla, 3 allée des Bernaches
- MOREAU BALLAY Ayla, 17 La Ville à la Bille
- HALNA Malo, 14 La Ville Orphin

Décès

- BELLET née MERCIER Véronique, 64 ans, 15 bis, rue du Tertre du Bourg
- ROUDAUT née LE LOSTEC Odette, 86 ans, 33, rue Henri Matisse
- LE BORGNE Jean, 90 ans, 24, rue des Lilas
- MICHEL Gontran, 88 ans, 4, rue du Clos Pilé
- DUMETZ Laurence, 64 ans, 3 rue du Pont Baron
- GORIN Georges, 68 ans, 23 rue des Bleuets.

Passeport biométrique Carte Nationale d'Identité (CNI)

**Vous partez en vacances ? Vous passez un examen ?
Vérifiez la validité de votre titre d'identité !**

Les demandes sont effectuées uniquement sur rendez-vous dans une des mairies équipées du dispositif de recueils de données : 34 communes dans les Côtes d'Armor dont :

St-Brieuc, Plérin, Ploufragan, Quintin, Lamballe, etc.
(rendez-vous sur le site de la ville concernée)

Les délais d'attente sont très longs !

Pour gagner du temps au guichet, vous pouvez effectuer, avant votre rendez-vous, une **pré-demande en ligne sur le site de L'A.N.T.S.** (n'hésitez pas à contacter notre conseillère numérique au 06 08 05 33 77 pour vous aider) ou, à défaut, compléter un formulaire de demande CERFA 12100.02 (à retirer en mairie).



Jeunes Filles et Garçons vous avez 16 ans

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Atlas de la Biodiversité de Plédran

Retrouvez chaque mois les actualités et évènements de l'Atlas de la Biodiversité de Plédran dans cette rubrique.

La biodiversité au jardin



Au sein de nos jardins, la biodiversité est bien présente : qu'il s'agisse de la diversité des semences et des plantes cultivées, ou de la faune et de la flore sauvage qui s'y invitent, elle peut être bien riche et active. La présence de ces derniers y est même essentielle, par exemple au potager : pollinisateurs, prédateurs naturels, plantes nectarifères assurent des rôles nécessaires pour pouvoir obtenir fruits et légumes ou lutter contre les parasites et les maladies. Ils permettent la mise en place d'un petit écosystème au sein du jardin, constituent des espaces de refuge près des villes et villages, et rendent en plus le lieu plus agréable !



Que puis-je faire pour favoriser la biodiversité au jardin ?

De nombreux gestes utiles peuvent être adoptés au jardin.

- **Diversifier les plantes** : semer des jachères fleuries, planter des haies, tout en utilisant des essences locales pour offrir une source d'alimentation et des zones de refuge pour les insectes, les oiseaux, les hérissons...
- **Tondre moins régulièrement** et laisser des espaces évoluer librement pour permettre à la faune et à la flore d'effectuer leur cycle biologique.
- **Ne pas utiliser de produits chimiques** qui sont nocifs pour la faune et la flore.
- **Fournir des abris et refuges aux espèces auxiliaires** : insectes, hérissons, amphibiens, oiseaux et chauves-souris sont vos alliés pour limiter le développement des insectes indésirables. Cela peut consister à laisser des tas de bois ou de pierres, de hautes herbes, aménager des ouvertures dans les clôtures pour donner accès aux hérissons, ou encore fabriquer nichoirs à oiseaux (à la bonne hauteur pour ne pas être la cible des chats) ou gîtes à chauves-souris, aménager un point d'eau, supprimer les pièges à faune...

Pour en savoir plus :

Guide « Comment favoriser la biodiversité dans son jardin ? » http://www.pnr-vexin-francais.fr/fichier/pnr_document/349/document_fichier_fr_biodiversite_jardin.pdf

© PHOTOS : Prairie fleurie attractive pour les insectes (licence CC). Larve de coccinelle se nourrissant de pucerons (licence CC), Hérisson et porte à hérisson dans une clôture (©Esschert Design).

Du 15 mars au 31 juillet

JE NE TOUCHE PAS À MA HAIE





Services Techniques

Les Brèves

Travaux réalisés par les agents des services techniques

■ Le lamier et le broyeur de l'agglomération sont passés sur certaines voies communales sur lesquelles les branches posaient des soucis de sécurité. Nous en profitons pour vous rappeler que les propriétaires sont tenus d'élaguer leurs arbres dépassant sur le domaine communal.

■ Une campagne de curage de douves a été réalisée sur les routes communales.

■ Un nouveau garde-corps a été réalisé en régie et mis en place au Pont de la Villette.

Données du radar pédagogique :

• **La Croix Bude sens Saint-Carreuc / Plédran**

- Limitation **70 km/h**
- Nombre de véhicules entrants : 27829 (sur 4 semaines)
- Nombre de véhicules sortants : 33933 (sur 4 semaines)
- Vitesse moyenne sens entrant : 59.77 Km/h
- Vitesse moyenne sens sortant : 63.72 km/h
- Vitesse maximum sens entrant : 136 km/h
- Vitesse maximum sens sortant : 136 km/h
- 88.63 % des usagers roulent entre 0 et 70 km/h dans le sens entrant,
- 75.27 % des usagers roulent entre 0 et 70 km/h dans le sens sortant



Les travaux des entreprises

■ Les menuiseries ont été changées à la garderie des P'tits Loups et au restaurant scolaire de l'école des Coteaux. Les travaux d'isolation par l'extérieur se terminent.



■ Des travaux de ventilation vont également débuter dans ces bâtiments.



■ L'entreprise Fraboulet intervient sur le bâtiment de la Mairie-Poste pour le remplacement des vitrages.



■ Les travaux d'aménagement intérieur du rez-de-chaussée de la Mairie ont débuté.



■ Sur l'aire de jeux du Bois, une nouvelle structure pour les 3-6 ans vient remplacer l'ancien jeu devenu vétuste. Un jeu à ressort a également été mis en place.

■ Les travaux de rénovation des réseaux rue du 8 Mai 1945 et Jacques-Duclos se poursuivent.



Emprises communales : régularisations foncières

Dans le cadre de travaux d'aménagement de la voirie communale (domaine public routier), une collectivité peut être amenée à effectuer soit un élargissement, soit un redressement de la voie communale.

Concernant le territoire de Plédran, un plan d'alignement a été effectué il y a plusieurs années avec différentes modifications.

Bien que les mètres linéaires aient été pris en considération dans la voirie communale, très peu d'actes administratifs ont été dressés et transmis aux services de la Publicité Foncière.



La procédure de régularisation des actes a été lancée en septembre 2022 et est toujours d'actualité. Cela concerne plus de 500 propriétaires. Ces derniers sont contactés, en temps utile, par courrier et invités à signer les actes correspondants.

L'ensemble des frais, dont les documents d'arpentage, sont pris en charge par la Collectivité.



Championnat de France de l'avenir de cyclisme sur route

du mercredi 2 août au dimanche 6 août 2023



Si vous souhaitez devenir bénévole de cet événement sportif national, vous pouvez vous inscrire et obtenir tous les renseignements nécessaires auprès de :

André Landin (comité des fêtes de Plédran)
au 06 61 58 82 71 ou mail : monique.landin@orange.fr



Marché le samedi matin

Place de la Mairie de 8h à 12h30

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.



Les activités à venir

>>> **Mercredi 22 mars** : Repas partagé Repas concocté par la brigade de l'atelier cuisine. Tarif invités : 6€/adulte et 3€/enfant - RDV à 12h30 à Mosaïk

>>> **Mercredi 29 mars** : Atelier créatif : mandala

Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr - www.mosaikpledran.fr



Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30

Informations : Adhésion annuelle de 5 € par foyer.

En partenariat avec
la sécurité civile,
formez-vous aux
gestes de premier secours !

FORMATION PSC1

Prévention et Secours Civiques de niveau 1



SAMEDI 25 MARS

à Mosaïk de 9h à 17h



- Formation accessible à partir de 10 ans (sous autorisation parentale)
- 10 places disponibles
- Tarif : 40€ / stagiaire

Informations et inscriptions auprès de 



02 96 64 30 30

f PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR : www.horizonpledran.com

DIMANCHE 26 MARS 2023 à 16H00

FESTIVAL « RIRE EN BOTTÉ »

FESTIVAL D'HUMEUR ET D'HUMOUR DE LA BOTTE DE 7 LIEUX

« QU'EST-CE QUE TU PRÉFÈRES ? » - COUCOUCOOL

Concert jeune public 2.0 en direct et en baskets !

A partir de 6 ans

Durée : 45 min

Tarifs : 11,50 €, 10,50 €, 8,50 €, 6,00 € Tarif Cible

« Qu'est-ce que tu préfères ? », c'est une histoire de choix, d'opinion et surtout, c'est le concert de leur vie : ils seront bientôt des légendes, c'est sûr, en tout cas, ils ont tout prévu pour : gros riffs, énergie interactive et gadgets geeks, sur des textes percussifs qui font grandir ! Ils donneront tout pour devenir de vraies futures rockstars.

Coucoucool réalise en véritable concert « Musiques Actuelles » qui donne la parole aux mômes !

Production : Productions Hirsutes

Distribution : Simon Claude (loopstation, synthétiseur, wiimotes, beatbox, chant)

et Richard Monnier (guitare électrique, ukulélé, loopstation, chant)



Pendant la durée du Festival, une place achetée dans une salle du réseau de la Botte de 7 Lieux = une place mini dans tous les autres lieux sur présentation du billet du spectacle choisi



Conférence historique sur le réseau Shelburn en 1943-1944

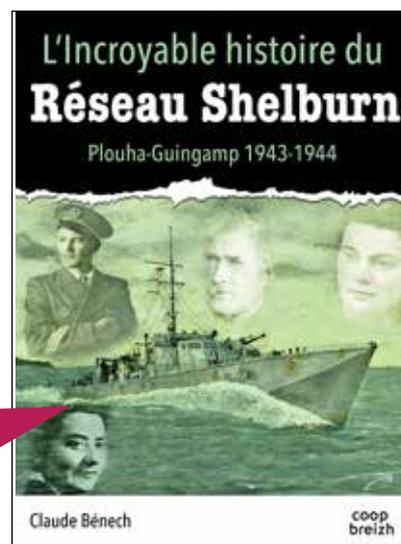
par Claude Bénech

Ce réseau d'évasion était chargé de rapatrier les aviateurs alliés abattus au-dessus de la France et au-delà et leur permettre de reprendre le combat. La résistance locale se chargeait de les convoier et de les héberger. Une corvette anglaise les prenait en charge à la plage Bonaparte à Plouha. C'est donc une histoire locale qui constituait la phase ultime de l'opération.

Médiathèque de PLÉDRAN



Samedi 15 avril
à 15h DURÉE 1H30
ENTRÉE GRATUITE

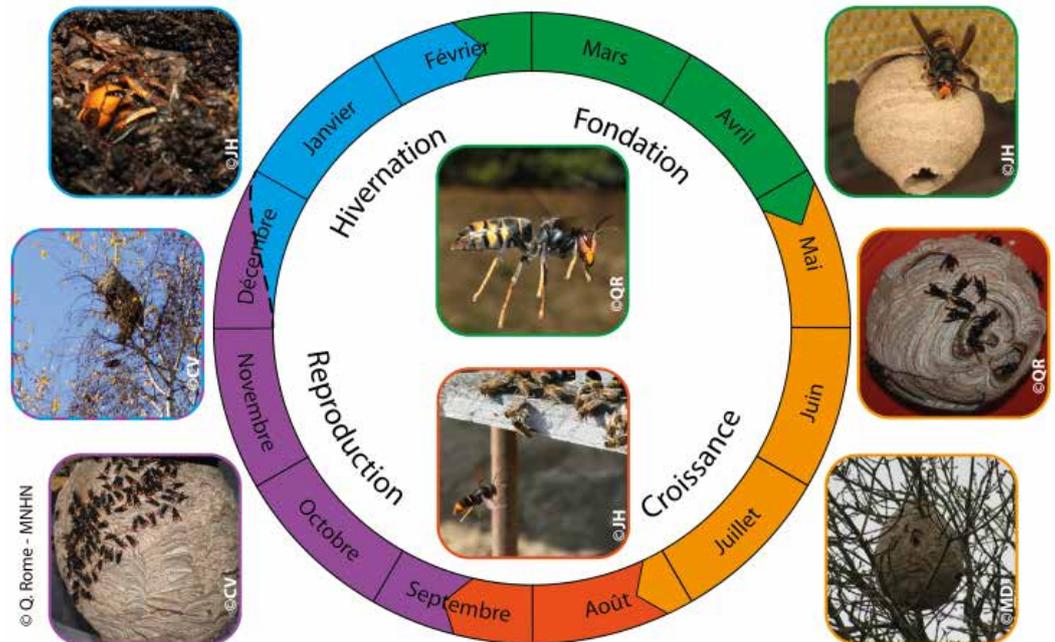


Le frelon asiatique

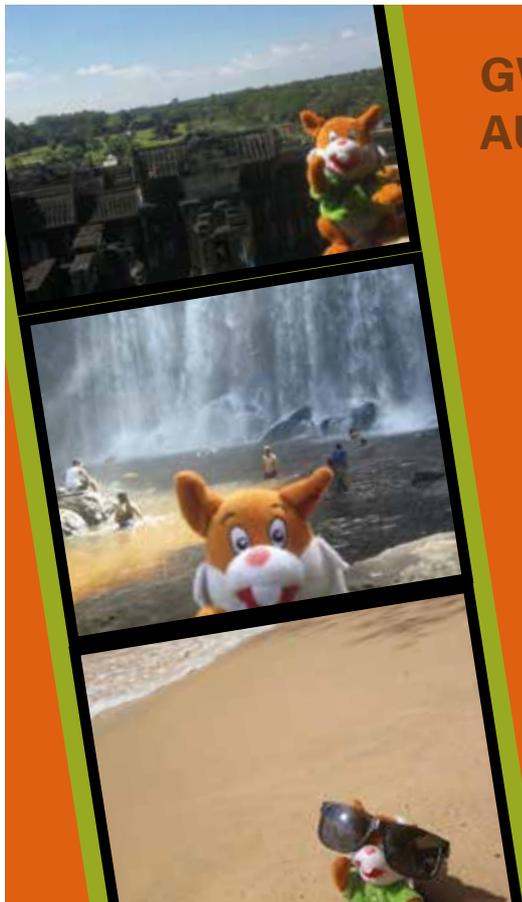
Quelques chiffres : un seul nid de frelons asiatiques produit jusqu'à 13.000 individus au cours de la saison (d'avril à novembre) et peut contenir à l'automne de 2.000 à 3000 ouvrières qui élèvent au moins 500 futures Fondatrices (reines).
Un nid consomme sur sa saison 150.000 insectes de 300 espèces différentes, soit 11,5 Kg de biomasse.
Une fondatrice survivant au gel de l'hiver, (quand il y en a un), c'est un nouveau nid qui se développera en saison.
Le piégeage de printemps est donc prioritaire par rapport à la destruction d'un nid dont l'action est quasi inefficace.

Si vous repérez un nid primaire, vous pouvez :

- Soit appeler la mairie, la destruction est prise en charge par la collectivité (un recensement est réalisé chaque année par les services techniques).
- ou le détruire vous-même s'il n'y a que la fondatrice.



les aventures de Gwinver <<<



GWINVER AU CAMBODGE



Continent : Asie du Sud-Est

Capitale : Phnom Penh
Superficie : 181035 km²
Monnaie locale : le Riel
Distance entre Plédran et Phnom Penh : 10300km

Le savais-tu ?

Le drapeau du Cambodge est le seul drapeau au monde qui représente un bâtiment qui existe toujours.
C'est le célèbre temple Angkor Vat !

C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwinver...
On attend vos photos.



Opération de sensibilisation autour de la sécurité et la mobilité à Plédran

Vendredi 10 février, à l'initiative des élus de Plédran, a eu lieu une opération de sensibilisation autour de la sécurité et la mobilité, à destination des élèves de la commune (CM1 et CM2) de toutes les écoles de Plédran, grâce aux services de Baie d'Armor Transports.

« Avant les vacances de février, nous souhaitons que nos élèves prennent conscience que les déplacements doux pouvaient être dangereux » dit le Maire.

C'est donc sous forme de quizz, que Claudie GALLAIS, agent des TUB, a sensibilisé ce jeune public aux règles de sécurité concernant les déplacements doux pour se rendre à l'école, que ce soit en trottinette, à vélo, en transport collectif ou même à pied.

« Cette action met notamment en avant la nécessité d'être vu par le conducteur aux abords des arrêts de bus ou par les autres automobilistes surtout en période hivernale et en zones périurbaines souvent peu éclairées », précise Gilles Darcel, conseiller délégué à la sécurité routière.



A l'issue de cette animation, ont été distribués :

- Un flyer récapitulant les éléments essentiels autour de la sécurité en bus ;
- Un catadioptre (objet lumineux pouvant être accroché au sac à dos de l'élève) utile aux abords des arrêts non éclairés notamment pour être vu ;

- Une règle rappelant sous forme de BD les comportements à adopter.

« Cette façon ludique d'aborder des sujets sérieux sera à renouveler à la rentrée car les élèves se sont vraiment impliqués dans cette démarche », conclut Karine Quintin, adjointe en charge de la vie scolaire.

>>> vie associative



Concert-repas de l'Association Musicale

Vendredi 7 avril, l'Association Musicale de Plédran organise son traditionnel concert suivi d'un repas.

La partie musicale débutera à 18h30 avec l'Orchestre à l'Ecole des Coteaux. A 19h, ce sera au tour des élèves de l'AMP de se produire sur la scène de la salle Horizon.

Vers 20h, sera servi un apéritif suivi du traditionnel rougail-saucisses qui sera servi sur place mais pourra aussi être emporté.

Dans les 2 cas, la réservation est indispensable auprès des membres de l'AMP ou au 02 96 42 45 34 ou par mail à associationmusicale.pledran@orange.fr



TARIFS

Adultes : 13€ sur place et 12€ à emporter
Enfants : 8€ sur place et 7€ à emporter

Apel/Ogec école Saint-Maurice

Le traditionnel **jarret-frites** de l'école Saint Maurice s'est tenu dimanche 5 février sur le site d'Horizon. Organisé par les associations APEL/OGEC, ce sont 450 repas qui ont été servis à table ou à emporter. Ce temps fort est très important pour l'école, il permet de financer des activités pour les enfants. Nous remercions également chaleureusement tous les parents d'élèves bénévoles qui ont été présents toute la journée pour organiser cet événement. La directrice Sandrine Goacolou, a remis les paniers garnis aux trois participants qui ont trouvé un "ticket d'or" dans leurs desserts. La journée s'est clôturée autour d'un autre temps fort, la retransmission en direct du match de rugby France/Italie, une autre occasion de se retrouver entre parents de l'école.



> **Prochaine vente de l'école à ne pas manquer** : la vente des plants potagers ! C'est économique, écologique et cela permet de pratiquer une activité en famille. Courgettes, tomates, potimarrons... à vous de choisir !

Date à venir.

> **Mardi 21 mars à 20h salle Louis Guilloux, Assemblée Générale** des associations de l'école. Vous souhaitez vous investir dans le bureau, faites-vous connaître ! Vous pouvez aussi simplement assister à l'Assemblée Générale pour découvrir nos activités et les parents bénévoles.

> **Vendredi 24 mars de 17h à 19h, Portes Ouvertes** de l'école. Vous souhaitez rencontrer l'équipe enseignante, découvrir l'école... N'hésitez pas à venir faire un tour dans notre sympathique et dynamique école ! Les associations des parents seront également présentes.



Dimanche 9 avril 2023 Chasse aux œufs - Bois de Plédran

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous et vous attend nombreux pour le top départ de la chasse aux œufs, à 14h30, parking du bois.

Vente de cartes chez les commerçants partenaires et sur le site à partir de 13h30.

Buvette et restauration rapide sur place.

5000 euros de lots à gagner, dont l'œuf du comité des fêtes d'une valeur de 1000 euros.

A vos agendas donc...pour ce rendez-vous Pascal incontournable de la région briochine.

PLED'ARTS EXPO Les métiers d'Art à l'honneur à Horizon

L'association plédranaise « les Mini-navigateurs » organise tous les 3 ans un salon de la maquette et du modèle réduit.

Ce dernier n'a pas eu lieu depuis 2018 suite aux différents événements. Cette année, ils ont décidé d'innover : regrouper des artisans d'Arts, des pratiquants de loisirs Créatifs, des Maquettistes et des Modélistes. Le but recherché est de mettre à l'honneur les Arts manuels. Ce salon s'inscrit d'ailleurs durant les journées Européennes des métiers d'Art.

PLED'ARTS EXPO est désormais le nom de ce salon d'un genre nouveau, une première au moins dans le Grand Ouest ! Immédiatement, les artisans ont répondu présents lorsque les Mini-navigateurs leur ont exposé le projet. Dans la salle, les exposants vous présenteront de la Broderie, de la Sculpture, de la peinture, du travail sur bois etc.

En extérieur, sur le plan d'eau, des navigations auront lieu et sur le bitume, des démonstrations de véhicules radiocommandés. Et ceci durant tout le week-end.

Ce salon est tout public, du petit au plus grand, averti ou non. Rendre visite à Pled'Arts Expo à Horizon, c'est venir admirer le travail de tous ces passionnés qui se feront un plaisir de vous expliquer leurs techniques, découvrir pourquoi pas un nouvel engouement, un métier. Mais c'est aussi soutenir l'association « les Mini-navigateurs » afin qu'elle puisse continuer à organiser de telles manifestations.

Ouverture au public le samedi 1^{er} avril de 14h à 18h et le dimanche 2 avril de 10h à 18h sans interruption.



Tarif entrée : 3 €
Gratuit au – 12 ans.
Contact :
Chantal Malapert au 06.86.98.40.35 ou
Philippe Bihan au 06.79.63.77.31



Galette des Rois Quartier du Madray

Vendredi 20 Janvier, les habitants du Madray, Le Validais et La Ville au Bourg étaient réunis à la salle Louis Guilloux pour fêter la nouvelle année autour de la traditionnelle galette des Rois. Très attaché à l'esprit de convivialité, de simplicité et de solidarité qui les caractérise, le groupe de voisins était fortement représenté à ce rendez-vous devenu incontournable.

**Le prochain sera celui du repas d'été,
le samedi 8 juillet.**

Tous sont déjà impatients de se retrouver pour partager un moment chaleureux, ponctué de nombreux jeux d'équipe. Une journée riche en surprises pour le bonheur de tous.

La rue du Val de nouveau rassemblée

Après plus de 10 années d'absence, la rue du Val, s'est de nouveau rassemblée fin janvier, dans la salle Louis Guilloux, au site Horizon.

C'est à l'initiative d'Alain Balay, Alain Taillebois, Gérard Rault et Octavie Morin, que s'est déroulé ce moment festif et convivial, entre voisins, qui a réuni 60 personnes. L'association de

cette rue, mise en sommeil depuis de nombreuses années, va être relancée, avec un conseil d'administration. Suite à une enquête que nous avons lancée en décembre dernier, les riverains ont

répondu favorablement pour organiser un repas d'été, qui devrait se tenir sur une journée, en fin septembre prochain.



Kig Ha Farz Solidaire pour un projet vers les Enfants



« Les Compas encore de nom » sont 5 compagnons scouts âgés de 19 ans de Notre-Dame-du-Leff (Plédran, Chatelaudren et Quintin), Simon, Sael, Fabian, Maya et Lucie Bouffaut (Plédranaise) sont en pleine réflexion pour la réalisation de leur futur projet en juillet 2023.

Nous souhaitons orienter notre projet vers les enfants et l'environnement.

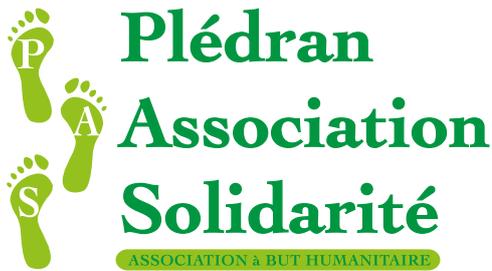
C'est pourquoi nous vous proposons un véritable Kig Ha Farz avec le Farz noir, le Farz blanc et le fameux Lipig à emporter le DIMANCHE 23 Avril 2023 (midi), au prix de 11 €

A retirer à partir de 11h Chez Monsieur Yvon MARIETTE à La Ferme du Bois de PLEDRAN.

Les bénéfices serviront à réaliser ces projets.

L'équipe des « Compas encore de nom » vous remercie de votre solidarité.

Merci de réserver dès à présent vos parts au numéro suivant : 06 95 540 540



Soirée Crêpes et Galettes

Au profit de l'école de VAKON au BENIN

Vendredi 14 avril 2023
Salle Communale des
Coteaux de Plédran

On vous donne rendez-vous
à partir de 19 h

On compte sur vous...

Soirée ouverte à tous, en continue,
jusque 22h30, pas de menu imposé.

Contacts et réservations :

Janine Le Borgne

02 96 42 24 54 ou 06 73 34 72 08

Magali Hervé : 06 50 66 90 34

Crêpes et galettes à emporter,
sur réservation



CSP Football

9 arbitres foulent les terrains chaque week-end

Fin janvier, le groupe d'arbitres du CSP Football était rassemblé au stade Horizon, autour du comité directeur, afin d'avoir un échange, leurs avis et des retours sur la discipline qu'ils pratiquent sur les terrains de football et qui demande beaucoup de disponibilité.

Le Club sportif plédranais football compte dans ses rangs pas moins de 9 arbitres. Ils sont 4 arbitres de champs, Ludovic Robin, Sylvain Charpentier, Nicolas Moisan et Manel Zenati ; un tout jeune arbitre, Méwen Havet, 13 ans, et 4 arbitres bénévoles pour la touche, Sébastien Jacq, Yvon Morin, Thierry Le Gall et Stéphane Toquet.

Le club plédranais est en conformité par rapport au statut d'arbitrage imposé par le District et la ligue de football, au vu du nombre de licenciés joueurs. Plus il y a d'arbitres, plus le club a la possibilité de faire du recrutement extérieur.

« Pour Stéphane Toquet, il vient de suivre une formation, d'arbitre bénévole, ce qui permet au club d'obtenir un demi-poste

en plus d'arbitrage », détaille Manel Zenati, référente des arbitres au sein du CSP. Quant au tout jeune Méwen, qui arbitre les sections jeunes, en novembre dernier, il a suivi sur une semaine, une formation jeune arbitre. « Cela a été très intéressant pour moi et me permet de mieux appréhender la discipline. »

Contact avec le président du CSP,
Jean-Luc Moriceau
Tél. 06 75 99 90 16.

Photo de gauche à droite : Jean-Luc Moriceau, Sylvain Charpentier, Stéphane Toquet, Méwen Hivet, Manel Zenati, Ludovic Robin et Nicolas Moisan.



■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Sensibilisation au Développement Durable en CM1

L'association briochine ABIEG est intervenue gratuitement auprès de tous les élèves de CM1 pour les sensibiliser aux énergies renouvelables et aux économies d'eau et d'énergies. Ils ont également évoqué les dangers électriques dans l'environnement familial.

Les élèves se sont montrés très intéressés par les problèmes d'environnement. Les échanges sur les panneaux photovoltaïques, les éoliennes et la qualité de l'eau étaient imagés par des exemples locaux concrets qui ont interpellé les élèves. L'animateur a expliqué le lien entre les émissions de CO2 et le réchauffement climatique : si on augmente de 2° la température de la Terre d'ici à 2050, cela met leur avenir en danger.

A partir d'une maquette où sont présents tous les équipements de la maison, il leur a présenté la meilleure façon de les utiliser afin d'économiser l'énergie et l'eau du robinet.



Inscriptions Ecole Maternelle

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2023, la directrice de l'école demande aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants en maternelle en 2023/2024, de prendre contact avec l'école dès que possible.

Tél : 02 96 42 26 33

■ ECOLE LES COTEAUX

En route pour la Poste !

En ce début d'année 2023, les élèves de la classe de MS-GS ont réalisé des cartes de vœux. Ils avaient le choix d'écrire à un proche qu'ils choisissaient. Ce fut l'occasion de travailler en graphisme, en écriture et en arts visuels. Le 26 janvier, une fois la carte prête et l'enveloppe timbrée, les élèves ont pris le TUB pour se rendre à la Poste afin d'envoyer leur carte. Ils ont adoré prendre le TUB qu'ils n'avaient jamais pris. Cela changeait du car !

Dans les enveloppes pour les proches, nous avons glissé l'adresse de l'école espérant avoir des réponses. Certaines d'entre elles arrivent en ce moment, pour la plus grande joie des élèves !



Semaine de la maternelle



La semaine académique de la maternelle se tenait du 30 janvier au 3 février, alors les élèves de GS ont décidé d'inviter les parents disponibles à venir voir comment ils travaillent en classe et passer un moment avec eux.

L'après-midi a commencé par un temps d'apprentissage de 2 nouveaux mots sur le corps humain, rituel mis en place chaque jour dans la classe. Ensuite, place aux jeux mathématiques sous forme d'ateliers avec parents et enfants mélangés. Pour finir notre après-midi, une maman d'élève a lu une histoire à tout le monde !

Ce fut un moment très agréable, que nous referons dans l'année !

PRIMAIRE LES COTEAUX

Les élèves se donnent en spectacle

Depuis le mois d'octobre, tous les jeudis après-midi, les élèves des classes de CP et de CE1 avaient rendez-vous avec Marie-Noëlle Morcel, musicienne intervenant dans les écoles. Au programme, l'illustration sonore d'un album : *Le P'tit bonhomme des bois* pour les CP et *Dodo, l'enfant do* pour les CE1.

Pour planter le décor sonore propre à chaque album, les élèves ont créé des sons à partir d'instruments, d'appeaux*, d'objets et de leur voix. Ils ont aussi travaillé sur les rythmes, chanté et fait du théâtre. Au cours de ces 12 séances, les élèves ont pu exprimer leur créativité et développer leur concentration et leur écoute. Enfin, les CP et CE1 ont eu le plaisir de présenter le fruit de leur travail aux autres classes de l'école, le 26 janvier. Sous la direction de Marie-Noëlle, les élèves ont fait 2 représentations : une en maternelle, le matin et une seconde en élémentaire, l'après midi.

Le spectacle a été filmé et une copie de la vidéo sera remise aux parents des deux classes.



*Petit instrument à vent ou à friction avec lequel on imite le cri des oiseaux et des mammifères pour les attirer.

■ ECOLE SAINT-MAURICE

Dans le cadre d'un projet d'écriture, les CP ont envoyé, individuellement, leurs vœux à la personne de leur choix. La maîtresse avait glissé un petit mot à l'intérieur de l'enveloppe pour demander une réponse à l'école. Quelle joie de recevoir du courrier ! D'essayer de le lire et de comprendre que pour être compris par le lecteur à qui on s'adresse, il faut s'appliquer en écriture. Dans le cadre de séances de lecture et de production d'écrits, la classe a également travaillé autour de la recette de la pâte à crêpes. Puisqu'ils en avaient l'eau à la bouche, ils ont donc pu mettre en oeuvre les différentes étapes de la réalisation et faire eux même les crêpes qu'ils ont dégustées et distribuées à quelques chanceux, à la sortie de l'école pour fêter dignement les vacances d'hiver.



Les enfants des classes de maternelle ont assisté à un spectacle de Bruno Marec intitulé "Dédé Tritus". Durant ce spectacle, les enfants ont appris à reconnaître, nommer et trier les déchets :

- le plastique
- le métal
- le papier et le carton
- le verre
- les déchets naturels, pour le composteur

Tous ces déchets sont envoyés en déchetterie dans des camions poubelles, puis triés. Ils ont découvert qu'avec le plastique on pouvait fabriquer des pulls, avec le papier d'autres récipients en verre, et que le compost permettait aux plantes de mieux pousser !

Ils ont appris que tout ce que l'on ne peut pas mettre dans ces poubelles ira dans une autre poubelle, et sera ensuite brûlé et enterré sous la terre.

Cette intervention permettra de lancer dans les classes de beaux projets sur le respect de l'environnement !



Le mot de la Minorité

Février, début du débat budgétaire

Les mois de février et mars sont les mois de préparation et de vote du budget dans chaque commune. En février, le maire présente au conseil municipal, son bilan de l'exercice budgétaire de l'année n-1 ainsi que l'avant-projet de budget pour l'année en cours avec les principaux investissements qui seront mis en œuvre au cours de l'année. On appelle cela le DOB (Document d'Orientation Budgétaire). En mars, les élus municipaux sont invités à discuter et voter le budget réalisé de l'année précédente appelé « Compte administratif » ainsi que le projet de budget pour l'année en cours. Pour ce qui concerne Plédran, le compte administratif 2022 fait apparaître deux faiblesses majeures :

- Une augmentation des dépenses de fonctionnement faisant suite à celle de 2021,
- Un faible excédent de la section de fonctionnement, ce qui réduit la marge

de manœuvre pour les investissements. Il s'agit pour nous, d'avoir les explications sur ces évolutions. De ce point de vue, le budget communal ressemble au budget familial. Si vos revenus sont essentiellement consacrés à vos dépenses quotidiennes, vous aurez des difficultés à changer de voiture ou à faire des travaux dans votre maison.

Le compte administratif 2022 fait aussi apparaître un très faible taux de réalisation des travaux prévus au budget primitif d'il y a un an. La minorité s'était abstenue en mars 2022 sur le projet de budget car nous avons des interrogations non pas sur l'utilité des travaux envisagés mais bien sur la capacité de la municipalité à mettre en œuvre les projets. Hélas, nous avons raison.

S'agissant du projet de budget 2023, le document peut encore évoluer d'ici à la fin mars où nous aurons à le voter. La réalisation d'un emprunt de 2,5 Millions

d'euros et la clôture du budget annexe des Coteaux avec un excédent d'environ 500 000 € doivent permettre d'avoir de l'ambition pour améliorer la vie des Plédranais. Si les travaux d'isolation des bâtiments communaux sont prioritaires, il serait judicieux d'un point de vue écologique et économique d'investir dans des panneaux solaires sur les toits d'un certain nombre de ces bâtiments, ceci en vue de diminuer la facture énergétique.

Lors de ses vœux, Monsieur le Maire a évoqué la démolition reconstruction de la salle Omnisport. Pour la minorité, il serait plutôt souhaitable de construire une nouvelle salle en complément de l'actuelle qui pourrait servir à des activités comme la boule bretonne, la pétanque ou autre sport. Un tel investissement verra passer plusieurs générations. Il doit répondre au mieux aux attentes des Plédranais.

Le mot de la Majorité

La collectivité en plein travaux

C'est avec une grande satisfaction que nous voyons enfin les travaux prévus en 2022 se concrétiser au sein de notre collectivité. Deux lieux ont été privilégiés sur la commune : l'école des côteaux et la mairie.

Le restaurant scolaire des côteaux avait fait l'objet de nombreuses attentions avec notamment la mise en place de la ligne de self. Nous continuons d'améliorer le quotidien des enfants de l'école, de leurs enseignants et du personnel communal par des travaux de rénovation, initiés fin 2022. En effet, nous procédons au remplacement des menuiseries extérieures en bois devenues vétustes au fil des années, par des menuiseries aluminium à rupture de pont thermique avec triple vitrage isolant faiblement émissif.

A cela, ont été ajoutés des travaux d'isolation thermique par l'extérieur et le remplacement de la ventilation devenue obsolète. Nos agents ont, quant à eux, réalisé la peinture intérieure. L'occasion nous est donnée de saluer une nouvelle fois leur travail. Ce sont 124 000€ TTC qui auront été engagés sur ces opérations. Coté garderie, celle des P'tits Loups,

ce sont les mêmes actions qui ont été menées.

S'ils assurent le confort de tout le monde, ces travaux de rénovation thermique, qui font suite à une étude énergétique réalisée en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et le Syndicat Départemental d'Énergie, nous permettent aussi de baisser notre facture énergétique. Selon l'Agence, nous devrions faire 5 000€ d'économie par an.

L'année 2023 devrait voir la fin de la rénovation complète de l'école, si nous réussissons à obtenir les subventions demandées.

Du côté de la mairie, deux chantiers sont en cours : le changement des menuiseries extérieures et le réagencement du hall d'accueil.

En effet, pour poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments publics dont nous avons la responsabilité, les fenêtres et portes de la Mairie ainsi que le bâtiment qui abrite la poste ont été remplacées par des fenêtres aluminium triple vitrage. Cela devenait nécessaire pour le confort des agents et des usagers de ce bâtiment administratif.

Concernant le rez-de-chaussée, les travaux de réaménagement vont faciliter l'accès aux services aux personnes à mobilité réduite, permettre d'être reçu dans de meilleures conditions, mais aussi répondre aux problématiques de sécurité des agents dans le cadre de leurs activités. Vous aurez le plaisir de profiter de ce nouvel espace dès le mois de juin.

Mais avant d'en arriver là, nous tenons à remercier les agents. Ils gardent le sens du service public alors qu'ils subissent les désagréments des travaux pendant la journée. Il faut également saluer les entreprises pour leur bienveillance envers nos personnels.

Nous espérons pouvoir partager avec vous que l'esthétisme des bâtiments est préservé grâce aux nouveaux matériaux qui s'adaptent parfaitement aux édifices anciens et que ces travaux redonnent une seconde vie à notre patrimoine local auquel nous sommes tous attachés.

Le prochain budget devrait nous permettre de poursuivre encore nos efforts, pour vous recevoir dans les meilleures conditions et dans un environnement encore plus agréable.

Le mot en breton

La comptine du mois de la classe maternelle bilingue breton-français Rimadell ar miz skol-vamm divyezhek Pledran

Voici notre nouvelle comptine : Ar furlukin : Le clown
Comme cela nous serons prêts pour les ateliers de cirque.

Ar furlukin

Unan, daou, tri, ruz e fri !
Pevar, pemp, c'hwec'h, e dog d'an
nec'h !
Seihz, eizh, nav, e vragez ledan d'an
traoñ
Sell'ta piv ?
Me eo ar furlukin farsus !

Vocabulaire - Gêrioù

Ar furlukin : le clown
unan, daou, tri, pevar, pemp,
c'hwec'h, seihz, eizh, nav : un,
deux, trois... neuf
ruz e fri : nez rouge
e dog : son chapeau
d'an nec'h : en l'air
d'an traoñ : par terre
e vragez ledan : son pantalon
large

Sell'ta piv ? : qui est là ?
Farsus : farceur



Le mot en gallo

Drôles de bêtes...

N'ét pàs ene fabl de La Fontaine (Janot du Doué), ét l'istouère de Jean, son chien, le marcaod (1) e la pie.

Jean vayaet ben qe son chien mégrissaet de seménes en seménes. Més, i sonjaet etout : "il ét peûrou come le leû blanc" (2)! Dame vére, cant qe la pie vient manjer den sa gamelle, i ne ouame (3) même pàs! E o vient ben traez ou catr fais de jour. Més le marcaod a Victorine, la par exempl, i la met a s'echaper vitemment...pour aler se servi! E le chien ne ouame toujours pàs! Jean eû ene idée : "si je pôzaes la gamelle den le celier?" Oua don! (4) La pie etaet finaode : o se jouchaet (5) su le haot de la porte cant o oueyaet du brut. Ole etaet efrontée...come ene pie!

Le marcaod ne venaet pus q'ene fai ou deûs de jour. Més lu etout, il avaaet ben comprin : cant la net cheyaet (6), la pie s'en retournaet den son arbr. Aloure, i pouaet rentrer den le celier...mainqheunes fais, i se trouvait enclos!

Le cou-la, i passit core la nêtée den le celier...e Jean qi venaet de remplli la gamelle!

"Faot qe je trouveraes un aotr endret!...ah, den la léterie!"

Dedepés, Jean ne voyaet pus la pie e hardi mouins le marcaod.

Ao bouët d'un maez, son chien repernaet "du pai de la bête" (7)

Més un matin, i cheyaet de la pllée (8) e

y'avaet hardi de vent..."un fret a pàs mettr un chien dehô!"

Ene surprinze etendaet Jean : i s'evizit qe la porte du celier etaet enterbâillée. E vla le tabllot : le chien e le marcaod mucés (9) den le panier...e la pie su le dôs du marcaod!

E ben, i avint trouvé le moyen de se rechaofer!

Y'ara pus q'a echeter ene bouète de croquettes de pus!



Yolande Boitard e Annie Quinard

- (1) le chat
- (2) le loup blanc
- (3) il n'aboie pas
- (4) même pas!
- (5) se perchait
- (6) la nuit tombait
- (7) reprenait du poids, des forces
- (8) il pleuvait
- (9) blottis



Stef A.G.I 22
Stéphanie - Assistante de Gestion Indépendante

Cotillard Stéphanie
06 28 97 90 86

Pour Qui ?



Vous êtes Micro-entrepreneur, TPE, PME et ...
Vous vous sentez ...
...isolé
...débordé
...submergé par la paperasse
Vous faites face à des impayés

Ne restez pas dans l'impasse.

Pourquoi ?



- ✓ **Gagner du temps**
Vous libérer de vos tâches administratives
Vous recentrer sur votre métier
Vous assister dans certaines tâches
- ✓ **Faire des économies**
pas de charges sociales,
pas de congés payés,
pas d'investissement
- ✓ **Un service de qualité**
interlocuteur unique
disponibilité face à un imprévu
respect des délais en toute confidentialité

Et Pourquoi pas ?



Je peux vous aider, ponctuellement ou à plus ou moins long terme dans la gestion commerciale & administrative et ainsi vous dégager du temps pour ne penser qu'à votre coeur de métier.

contact.stefagi22@gmail.com | facebook.com/stephane.cotillard.stefagi22

Laurent BUZULIER BUZCYCLES

Après 20 ans dans le commerce, entraîné par mon fils dans la passion du vélo, j'ai choisi de me reconvertir comme réparateur cycles. Diplômé en 2021, avec une expérience chez Intersport, je m'installe comme réparateur cycles itinérant. J'entretiens et répare les vélos de toutes marques à votre domicile ou sur votre lieu de travail.

Pas de frais de déplacement sur la ville de Plédran, devis gratuit, appelez-moi pour fixer un rendez vous au 07 66 15 84 38 ou par mail à buzcycles@gmail.com.



Petites annonces

■ A vendre lave-vaisselle, 12 couverts de marque BEKO. Parfait état. Prix 120€ à négocier et à prendre sur place. Règlement uniquement en espèces.
Tél. 06 11 68 99 89

■ Chasse aux taupes. Les taupes envahissent votre pelouse ou votre jardin et provoquent de nombreux désagréments. Pour en finir avec elles, je possède un moyen efficace pour s'en débarrasser, sans produits chimiques. N'hésitez pas à me contacter pour un rendez-vous sur place, uniquement sur Plédran, voir limitrophe.
Tél. 06 47 95 96 65




**Belle & Zen
SPA**

SOINS PERSONNALISÉS | MASSAGE EN DUO
DÉPILATION LUMIÈRE PULSÉE

Zone commerciale du Challonge - PLÉDRAN
02 96 70 85 21 | www.belleetzen22.fr

SITE HORIZON

1er et 2 avril 2023



PLED'ARTS EXPO

SALON DES ARTS MANUELS

ARTISANAT D'ART
LOISIRS CREATIFS
MAQUETTISME
MODELISME



entrée 3 euros
tombola sur ticket
gratuit moins de 12 ans

Pled'Arts
Horizon